

Introduction

« 4 mars 1749.

A Monsieur le Bailli de Sablé juge civil criminel et de police.

Supplie humblement marie Buon veuve de Joseph Guyot Sieur du vigneuil demeurant en cette ville paroisse de notre dame laquelle nous a rendu la presente plainte et dit qu'étant restée veuve il y a plus de cinq ans chargée de cinq enfans au nombre desquels est une fille en âge d'estre établie et mariée, maitre urbain pochard Sieur de la giraudière licencié es lois avocat à ce Siège et notaire royal pour la residence de cette dite ville y demeurant susdite paroisse de notre dame aurait conçu pour la plaignante une sincère amitié quelques temps après son veuvage il lui aurait promis à differents temps la foy de mariage en consequence desquelles promesses la plaignante aurait accordé les plus secrettes privautés au dit Sieur pochard après les sollicitations les plus vives et les plus sacrés engagemens... La plaignante se trouvant enceinte des oeuvres du dit Sieur pochard et sur le point de se marier avec luy... auroit appris au deshonneur de sa personne de ses enfans et de toute une famille respectable et meme au scandale de tout le public que certains malfaiteurs et malfatrices de differents etats conditions et âges animés par l'envie de lui nuire et de la deshonnorer avec toute sa famille nombreuse et distinguée et même de l'empêcher de contracter un mariage qui est d'autant plus convenable qu'il n'y a aucune disproportion pour la naissance auroient inventés tout ce que la calomnie a de plus noir débités tout ce que l'envie et l'interest a vomis de plus monstrueux contre son honneur et sa réputation¹... »

La rencontre avec l'archive judiciaire est fascinante, peut-être parce qu'elle nous introduit au plus intime d'un univers qui nous est par ailleurs inconnu. Elle est au cœur de la présente étude. L'objectif n'est pas d'écrire une histoire de la criminalité ni de l'activité délictueuse. Ce travail de recherche s'inscrit dans le champ de l'histoire sociale entendue au sens de l'historiographie contemporaine, avec des prolongements vers l'analyse des formes de la sociabilité, des conduites et des sensibilités collectives. Il s'intéresse donc prioritairement aux interactions qui s'établissent entre les individus ainsi qu'aux ressorts profonds qui motivent les façons d'être et de se comporter en société. Depuis plusieurs décennies, l'histoire sociale a su renouveler en profondeur ses objets d'étude, ses démarches et ses méthodes². Ainsi, nous percevons le social, selon l'expression de Jacques Revel, « non pas comme un objet doté de propriétés mais comme

1. B 5288 (les cotes ainsi notées sans référence particulière d'origine relèvent toutes des Archives départementales de la Sarthe), 4-03-1749, affaire Buon, Sablé. L'orthographe du texte manuscrit a été respectée.

2. J.-M. Constant, *La société française aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Ophrys, 1994.

un ensemble d'interrelations mouvantes à l'intérieur de configurations en constante adaptation³ ». Cette histoire a su s'enrichir des apports des autres sciences. Depuis nombre de décennies, elle n'a cessé d'entretenir des relations privilégiées avec les problématiques et les démarches de l'ethnologie et de l'anthropologie⁴. Ces rapprochements ont ouvert la voie à un élargissement du champ de la recherche aux aspects les plus divers de la vie quotidienne, matériels mais aussi culturels et mentaux. Parmi les apports méthodologiques, la réflexion sur le problème des échelles d'analyse des réalités sociales paraît, entre autres choses, essentielle⁵. D'autres disciplines ont contribué à enrichir l'outillage conceptuel et les approches. La sociologie apporte de nouveaux modèles de lecture de la famille et plus généralement de la société en s'interrogeant, à partir du concept d'« action sociale », sur les relations qui unissent l'individu à cette société⁶ ou en proposant une lecture quasi grammaticale de ce qui constitue l'étoffe de toute communauté : le jeu des interactions entre les acteurs sociaux⁷. Du côté de la psychologie sociale, les concepts de norme, de valeur, d'attitude, de représentation ont encore enrichi la réflexion des historiens. Au demeurant, les pistes de recherche et les travaux sont, en la matière, parfois fort anciens. Dans un article précurseur, Alphonse Dupront peut en appeler à « un effort international méthodologiquement concerté pour la constitution d'une histoire de la psychologie collective rigoureusement scientifique à la mesure de ses possibilités, et utile⁸ ». Les apports concernent à la fois les objets d'étude, l'outillage conceptuel mais aussi les méthodes. Ainsi sont modifiées les focales d'observation de la réalité sociale et réhabilités les trajectoires individuelles et les récits de vie qui donnent prise sur cette réalité.

Parallèlement apparaissent de nouvelles modalités d'écriture de l'histoire sociale en même temps que sont explorées d'autres sources ou d'autres façons d'utiliser les sources. Les travaux d'Anne Fillon illustrent l'usage qui peut être fait des écrits des mémorialistes ou des témoignages des archives notariales⁹. Les archives de justice, quant à elles, ont été utilisées très tôt à des fins autres que celles visant à écrire une histoire de la cri-

3. J. Revel, introduction au livre de G. Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVI^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989. Propos intitulés « L'histoire au ras du sol », p. XII.

4. Ce, depuis les travaux de Claude Lévi-Strauss. Ces relations se sont maintenues au cours des dernières décennies. L'affirmation de l'anthropologie historique en est le fruit.

5. Voir le colloque de Marseille (septembre 1992) : « Anthropologie contemporaine et anthropologie historique », EHESS. Colloque initié par le ministère de la Recherche et de la Technologie. Contributions et réactions rassemblées dans *Jeux d'échelle : la micro-analyse à l'expérience*, J. Revel (dir.), Paris, Hautes Études, Gallimard-Seuil, 1996.

6. La réflexion est au demeurant ancienne : voir les travaux de N. Elias, *La société des individus*, Paris, Pocket, rééd. 1997. Sur la notion d'action sociale, ses fondements normatifs, idéaux et symboliques, voir G. Rocher, *L'action sociale*, Paris, Seuil, 1970.

7. Voir les travaux d'Ervin Goffman et les approches qu'en tire R. Muchembled dans sa thèse sur la société artisanale à la fin du Moyen Âge et au début des Temps modernes. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 t., Paris, Minuit, 1987. Voir aussi du même auteur : *Les rites d'interactions*, Paris, Minuit, 1988. R. Muchembled, *Violence et société : comportements et mentalités populaires en Artois (1400-1660)*, thèse pour le doctorat d'État, université Paris 1, 1985.

8. A. Dupront, « Problèmes et méthodes d'une histoire de la psychologie collective », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, janvier-février 1961, p. 3-11. La même année, Yves Castan soutient une thèse sur le thème des mentalités : *Mentalités rurale et urbaine à la fin de l'Ancien Régime dans le ressort du parlement de Toulouse d'après les sacs à procès criminels*, thèse de 3^e cycle, Toulouse, 1961. Plus récemment, voir encore la thèse de Maurice Daumas dans laquelle l'auteur en appelle de façon explicite à la panoplie conceptuelle de la psychologie sociale : M. Daumas, *Valeurs et pouvoirs. Essai sur les conflits familiaux en France au XVIII^e siècle*, thèse lettres, EHESS, Paris, 1986.

9. A. Fillon, *Louis Simon, éminier, 1741-1820, dans son village du Haut Maine au siècle des Lumières*, thèse, Le Mans, 1982, 2 vol. Du même auteur, *Les trois bagues aux doigts : Amours villageoises au XVIII^e siècle*, Paris, Laffont, 1989. A. Fillon, « Les notaires royaux, auxiliaires de l'histoire », *Les dynamismes au Québec et en France de l'Ouest (XVII^e-XIX^e siècle)*, *Études comparées*, actes du colloque franco-québécois de 1988, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*,

minalité. Dans une étude pionnière, Yves Castan entreprend pour un travail doctoral, la rédaction d'une histoire des mentalités rurales et urbaines au XVIII^e siècle à partir des sacs à procès criminels dans le ressort du parlement de Toulouse¹⁰. Aujourd'hui, parmi d'autres, les travaux d'Arlette Farge¹¹ illustrent les mutations épistémologiques et méthodologiques qui ont fait de l'archive judiciaire un document d'importance pour la connaissance des sociétés. Ainsi, au fil des dernières décennies, est-on insensiblement passé d'une histoire sérielle visant à structurer la société autour des oppositions entre grandes catégories sociales à une histoire des vies quotidiennes et des mentalités, enfin à une histoire qui vise à saisir l'homme, sujet et acteur, dans ses façons d'être en société, de paraître et de concevoir, à l'appréhender dans le cadre des interrelations qu'il établit au sein de la société c'est-à-dire dans ce que le jeu social a de mouvant et de dynamique.

Ce jeu social est au cœur de la présente étude. Il fait référence à l'inextricable enchevêtrement et à la théâtralité des relations interpersonnelles, aux façons de vivre ensemble et de se mettre en scène dans les rapports obligés ou choisis de la vie quotidienne. Il faut le comprendre au sens de l'« action sociale » des sociologues, comme toutes manières d'agir, de se comporter, de sentir, de penser la relation aux autres dans le cadre d'un modèle qui est collectif mais qui laisse aussi aux individus leur part de liberté et d'originalité. Le problème des relations au sein d'une communauté ouvre la voie à l'étude de la sociabilité et des sensibilités collectives. Le concept de sociabilité, dans son acception courante, fait référence au « caractère des relations entre les personnes¹² » ou encore à « l'étude à l'intérieur d'un cadre donné, ville ou village, des liens entre les hommes et les groupes sociaux¹³ ». Michel Mollat lui accorde une forte connotation psychologique, le terme exprimant alors une prédisposition d'esprit et de tempérament à vivre dans la « socialité ». L'auteur peut écrire que la sociabilité est « moteur et clé de beaucoup d'avatars de l'histoire », et conclure que sans elle, « l'historien ne peut pas pénétrer au cœur des mentalités anciennes¹⁴ ». Ainsi le concept autorise-t-il une entrée privilégiée dans l'histoire des sociétés. Il invite à une analyse des « sensibilités collectives » qui font référence à un système de valeurs, aux rapports que les hommes entretiennent avec ce système, aux façons dont les individus vivent et se représentent le monde. L'ensemble renvoie aux fondements idéaux et normatifs qui régissent toute communauté d'hommes.

Il convenait de choisir comme terrain d'observation de cette réalité sociale, une entité géographique et humaine suffisamment identifiable et autonome pour que puisse être perçue la richesse des formes et des structures de la sociabilité, suffisamment réduite pour que soit entrevu l'espace vécu des individus et approchés les champs des identités et des représentations sociales. Le « local » comme territoire permet d'identifier les acteurs, de les voir en scène dans un contexte connu et reconnu, de percevoir les enjeux,

1989, n° 1, p. 3-14. L'ensemble des articles d'Anne Fillon est rassemblé dans *Fruits d'écriture, Société et mentalités aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Le Mans, Laboratoire d'histoire anthropologique de l'université du Maine, 2000.

10. Y. Castan, *Mentalités rurale et urbaine...*, *op. cit.*

11. A. Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989. Voir aussi deux entretiens avec Arlette Farge, « La parole des gens ordinaires », *Sciences humaines*, hors série, n° 18, septembre-octobre 1997, p. 40. « Entretiens avec A. Farge » dans *Recherche et Formation*, n° 27, 1998.

12. Définition du *Petit Larousse*.

13. J.-P. Gutton, *La sociabilité villageoise dans l'Ancienne France*, Paris, Hachette, 1979.

14. M. Mollat, « La sociabilité comme ressort de l'histoire », conférence publique, *Actes du colloque de Rouen*, 12-13 novembre 1987, Publication de l'université de Rouen, n° 148, p. 233-241.

les stratégies, les multiples réseaux relationnels des individus et des groupes. Il est un lieu d'analyse privilégié du jeu des acteurs sociaux. Sans doute l'espace choisi doit-il offrir une documentation propre à mener l'observation. Le terrain de l'enquête retenu est un ensemble de paroisses¹⁵, de bourgs et de campagnes regroupant une communauté d'hommes autour d'un petit centre urbain, Sablé, situé aux confins du Maine et de l'Anjou, dans la généralité de Tours, à l'angle sud-ouest de l'élection de La Flèche. Au chef-lieu, se tiennent les audiences d'un tribunal seigneurial¹⁶ suffisamment actif pour maintenir tout au long du siècle une activité propre à générer une production d'actes qui nous est parvenue au moins partiellement. Le siècle des Lumières est le moment de l'enquête. Pour l'analyse du jeu social et des sensibilités, les informations ont été puisées dans un corpus de pièces de procédures judiciaires allant de 1730 à la Révolution. Deux raisons pratiques ont guidé ce choix : l'existence d'une documentation trop parcellaire avant 1730, une amplitude chronologique suffisamment large pour que puisse être recueilli un nombre conséquent d'affaires significatives.

L'intelligibilité de l'histoire des sociétés oblige à rechercher les logiques de l'action humaine. Elle conduit à décrire le tissu des interrelations, à en retrouver les ressorts profonds, à percevoir les comportements mais aussi les valeurs et les normes qui permettent à la communauté de maintenir entre les individus un ordre et une cohésion. L'objectif est de s'interroger sur la cohérence des comportements sociaux et des valeurs qui les sous-tendent à partir des aspects reconstitués de la vie ordinaire et des aspirations exprimées. Il est de percevoir les stratégies des acteurs dans le cadre d'un champ de valeurs collectives et d'aspirations individuelles, de poser la question des écarts éventuels qu'il peut y avoir entre les attentes collectives et les attitudes des acteurs sociaux, entre les exigences sociales et morales et les ambitions ou les souhaits de chacun. À partir des formes de la sociabilité qu'il convient, en premier lieu, de prendre en compte et du discours perçu au quotidien, l'étude veut aller à la découverte d'une atmosphère sociale, morale et mentale. La démarche de reconstruction du jeu social s'appuie sur une source : les archives de justice. Elle privilégie une méthode : la variation des échelles d'observation. Elle se veut prospective et procède par paliers de connaissances.

Le premier chapitre de cet ouvrage définit les outils et les modalités de l'enquête ; il vise à donner les clés d'exploitation du corpus documentaire retenu. Il a aussi pour objet d'esquisser une approche des décors et des acteurs du jeu social rencontré. La première nécessité est d'ordre méthodologique. Elle est de présenter la source, de poser le problème essentiel de son intérêt et de sa pertinence par rapport à l'objet d'étude défini. Elle est aussi de préciser quelles sont les méthodes de lecture, de dépouillement et d'exploitation des pièces de procédures choisies dans le maquis de la production judiciaire. Une autre exigence est de présenter le terrain de l'enquête. Il convient en effet d'insérer les champs de la sociabilité et des sensibilités collectives dans un contexte donné,

15. Au total, une quinzaine de paroisses pour la zone d'attraction la plus proche. Selon l'enquête de 1762-1766 : 508 feux pour le chef-lieu (Sablé) et 2 594 feux pour les autres paroisses : Gastines, Souvigné, Pincé, Courtiliers, Juigné, Solesmes, Vion, Auvers, Précigné, Louailles, Asnières, Avoise, Parcé, Bouessay, Saint-Brice : « Tableau de la généralité de Tours depuis 1762 jusques et y compris 1766 », Bibliothèque municipale de Château-Gontier, ms. 11 (rédigé par les intendants Lescaulier puis Du Cluzel). Voir le crédit cartographique en annexe.

16. À partir de 1715, le marquisat de Sablé passe aux mains de la famille Colbert de Torcy : Jean-Baptiste Colbert de Torcy (secrétaire d'État aux Affaires étrangères pendant 19 ans) meurt en 1746. Son fils, Jean-Baptiste Joachim Colbert de Croissy (mort en 1777) puis son petit-fils, Jean-Baptiste Ménélay de Sablé (mort en 1791) lui succèdent comme seigneurs du lieu.

de définir la « surface morphologique et écologique¹⁷ » des réalités sociales rencontrées. Il nous faut partir à la rencontre des lieux et de leur identité, mieux cerner le territoire, les modalités suivant lesquelles les hommes l'habitent, le mettent en valeur ou le subissent, les façons dont ils le perçoivent.

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux façons de vivre ensemble. Ils s'intéressent aux lieux, aux formes et aux structures de la sociabilité c'est-à-dire aux types de groupements permanents ou temporaires, organisés ou spontanés, auxquels les hommes sont conduits, volontairement ou non, à participer. Ils analysent les manières d'être, des plus ordinaires aux plus tumultueuses. Une première interrogation pose le problème du primat de la famille, de sa place dans le jeu des relations sociales et dans les représentations. Le questionnement peut alors s'élargir à l'étude des modes de fonctionnement et des liens qui s'établissent au sein du groupe familial tant sur le plan fonctionnel qu'affectif (chapitre II). La vie de relations se nourrit des nécessités du quotidien. Le jeu social naît des moments de détente ou des exigences économiques, des temps de repos ou des temps de labeur. Il émerge encore sur le devant de la scène dans des moments plus effervescents, quand l'ordre communautaire est perturbé ou la loi morale transgressée (chapitre III). Au-delà de l'analyse de ces mises en scènes qui ponctuent la vie ordinaire, il convient de donner du sens aux attitudes observées.

Les deux derniers chapitres interrogent le champ des valeurs, des aspirations, des conduites qui sont les moteurs et les éléments d'intelligibilité de la relation sociale. Une première approche permet de mettre en évidence la place de l'honneur et de la réputation perçus comme des facteurs récurrents dans les relations interpersonnelles et plus généralement dans la vie communautaire mais aussi comme des socles du consensus social (chapitre IV). L'analyse concerne ensuite les conduites et les systèmes de valeurs villageois à l'égard des organisations, appréciant le sens de la propriété de l'autorité et du sacré. Elle vise enfin à retrouver les ordres de référence et les fondements idéaux de l'action sociale. Elle interroge alors la conscience que l'on paraît avoir des rôles sociaux mais aussi de la morale sociale et de l'éthique individuelle qui, dans les représentations, sont constitutives de l'honnête homme et de la femme d'honneur (chapitre V).

17. G. Gurvitch (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, rééd. 1967, p. 158 : « On entend par surface morphologique et écologique les milieux aussi bien naturels que techniques, les objets, les corps et les comportements participant à la vie sociale et saisissables par la perception extérieure. »